

**ENASS / EXAMEN 1<sup>ère</sup> SESSION**

**Licence Professionnelle Conseiller, Souscripteur,  
Gestionnaire en Assurance**

**MERCREDI 7 JUIN 2017**

<b>LES ASSURANCES DE DOMMAGES DES ENTREPRISES</b>  <b>UE 72</b>  -- <b>Mme Nathalie ROSE</b>	<b>DUREE DE L'ÉPREUVE</b>  <b>3H</b>  <b>14H00 – 17H00</b>
---	--

**Documents autorisés : néant**

**Calculatrice : Non Programmable autorisée**

**Les téléphones mobiles et autres équipements communicants doivent être éteints et rangés dans les sacs pendant toute la durée de l'épreuve.**

-----  
**Le sujet comporte 4 pages (page de garde comprise)**

⇒ *Vérifiez que vous disposez bien de la totalité des pages du sujet en début d'épreuve et signalez tout problème de reprographie le cas échéant.*

## **PREMIER TRAVAIL : 10 points**

Une fois les risques identifiés et hiérarchisés, plusieurs possibilités s'offrent au chef d'entreprise : il peut accepter, éviter ou réduire les risques.

Pour cela, il doit mettre en place un plan de traitement des risques.

### **Travail à faire :**

Veillez définir ce qu'est un plan de traitement des risques en indiquant les diverses mesures à mettre en œuvre pour diminuer la vulnérabilité de l'entreprise puis expliquez comment peuvent être financés les risques résiduels.

## DEUXIEME TRAVAIL : 30 points

La SA TELEC fabrique et vend des produits électroménagers avec certaines pièces essentielles, importées d'Italie, en provenance d'un fournisseur exclusif.

Elle répare aussi du « petit » électroménager dans ses ateliers et parfois chez certains clients.

Elle est locataire partiel d'un bâtiment estimé à 380 000 euros en valeur d'usage et 400 000 euros en valeur neuve. Elle occupe 50 % du bâtiment et a réalisé, à son entrée dans les lieux, 50 000 euros de travaux estimés à 47 000 euros vétusté déduite.

Ce bâtiment est implanté dans une zone industrielle.

Elle emploie 60 salariés.

Elle confie les produits électroménagers fabriqués dans ses ateliers à un transporteur pour acheminement auprès de divers distributeurs en France et à l'étranger.

Elle possède également une flotte de véhicules composée de 7 camionnettes CITROEN (pour les livraisons des appareils électroménagers réparés dans les ateliers de la SA TELEC), de 3 Citroën C3 d'occasion (utilisés par les commerciaux), 9 engins Manitou chariot (utilisés dans les ateliers de fabrication), 3 Renault Clio achetées en location longue durée (pour les commerciaux), 1 Renault Mégane berline achetée en location longue durée (pour le PDG), 2 camions Renault 180 DXL (pour les livraisons auprès des distributeurs de la région).

Certains commerciaux utilisent parfois leurs propres véhicules, à la demande de leur supérieur hiérarchique.

Elle réalise un chiffre d'affaires de 1 000 000 euros. Ses charges fixes sont de 500 000 euros et ses charges variables s'élèvent à 400 000 euros. L'évolution du C.A. est estimée à 10 % et la reprise des activités, en cas de sinistre total, ne pourra se faire qu'au bout de 24 mois.

Elle vient d'acquérir une nouvelle machine pour sa chaîne de production :

Valeur unitaire :	100 000 euros
Rabais :	10 000 euros
Frais de montage/essais (offerts)	1 500 euros
Frais de transport	200 euros

## Travail à faire :

- 1) Indiquez comment peuvent être assurés les risques liés :
  - a. aux biens confiés
  - b. aux accidents du travail :
  
- 2) La SA TELEC vous précise que son bail vient d'être reconduit et vous demande conseil afin d'être assurée au mieux en tant que locataire. Donnez-lui toutes les explications juridiques nécessaires avant de la conseiller au mieux.
  
- 3) Quelle différence faites-vous entre la garantie d'assurance RC basée sur le fait générateur et la garantie RC fondée sur la réclamation de la victime ?  
  
Quel système vous semble le plus favorable à l'assuré ? Justifiez
  
- 4) Déterminez la marge brute à garantir ainsi que le taux de marge brute au titre de la garantie perte d'exploitation.  
Que se passe-t-il si l'on constate, suite à un sinistre, que les capitaux assurés sont insuffisants ?
  
- 5) Indiquez si la SA TELEC doit prévoir des garanties complémentaires à la garantie perte d'exploitation et expliquez pourquoi.
  
- 6) Calculez la valeur d'assurance à déclarer pour le poste bris de machine ainsi que le coût d'un sinistre maximum possible, à ce titre.
  
- 7) La SA TELEC sous-traite parfois une partie de son activité afin de respecter les délais vis-à-vis de ses clients. Faut-il prévoir une garantie particulière face à cette situation ?
  
- 8) Déterminez les risques liés au transport routier, en France et à l'étranger.
  
- 9) Le PDG de la SA TELEC vous demande quelle est l'utilité de l'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux. Répondez-lui en lui donnant des exemples concrets.
  
- 10) Le contrat de vente entre la SA TELEC et son principal fournisseur contient une clause limitative de responsabilité en cas de vice du produit. La SA TELEC est-elle protégée par cette clause contre l'acquéreur final ?
  
- 11) Le niveau de stock des marchandises de la SA TELEC varie fortement pendant l'année.  
  
Que faut-il conseiller pour qu'elle soit bien assurée à ce titre ?
  
- 12) Finalement, proposez une solution d'assurance à la SA TELEC en détaillant et en justifiant pour chaque contrat, les garanties offertes.